

Séance du 6 mars 2025

Publication sur le site de la ville le : 13 mars 2025

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 27 février 2025, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 22h45.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Christiane KÖNIC, M. Florent MANZONI, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine COLLETTE (à partir du point 3), M. Noël PERROT (à partir du point 3), Mme Colette LOMBARD (à partir du point 3), M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON (à partir du point 3)

Étaient absents : Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : Mme Agnès MARGUET

Procurations de vote

Mandant/Mandataire : B. DIRAND/P. BENOIT ; D. MOULIN/D. GUILLEUX ; P. LIME VIEILLE/E. GIRAUD

Démission d'un élu de ses fonctions d'adjoint

Par courrier en date du 19 février 2025, Madame Gaëlle JOBERT, 7^{ème} Adjointe en charge de la politique familiale : petite enfance, enfance, jeunesse et affaires scolaires, a informé Monsieur le Préfet du Doubs de son souhait de démissionner de ses fonctions d'adjointe.

Madame Gaëlle JOBERT continuera à siéger au sein du Conseil Municipal en qualité de Conseillère Municipale.

Il est précisé que les délégations de Madame Gaëlle JOBERT ne seront pas redistribuées.

Suite à cette démission, et après acceptation de Monsieur Le Préfet en date du 4 mars 2025, le conseil municipal approuve :

- De supprimer le poste d'adjoint vacant en question,
- Par conséquent d'abaisser le nombre d'adjoints,
- De mettre à jour le tableau des adjoints

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR


